



Paris, le 10 juin 2021

**JEAN PIERRE VOGEL**

**SENATEUR  
DE LA SARTHE**

MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES  
FINANCES

RAPPORTEUR SPÉCIAL  
DU PROGRAMME  
« SÉCURITE CIVILE »

MEMBRE DE LA  
DÉLÉGATION  
SÉNATORIALE AUX  
COLLECTIVITÉS LOCALES

PRESIDENT DE LA SECTION  
« CHEVAL » DU GROUPE  
D'ETUDES « ELEVAGE »

**SENAT**

15, rue de Vaugirard  
75291 Paris 06  
Tél. 01 42 34 25 59

jp.vogel@senat.fr

Objet : Indemnisation des victimes de catastrophes naturelles – Maisons fissurées

Madame le Maire,  
Monsieur le Maire,

Ma Chère Collègue,  
Mon Cher Collègue,

Beaucoup d'entre vous êtes confrontés à la problématique des maisons fissurées sur le territoire de leur commune au sol argileux. La Sarthe n'est pas le seul département touché par ce phénomène lié à la succession d'épisodes de sécheresse suivis d'inondations sur ce type de sol, mais notre département est malheureusement très affecté.

Face à cette situation qui dure déjà depuis quelques années, force est de constater que vous êtes peu épaulés, et même peu informés, les préfetures ayant peu d'informations, y compris s'agissant des délais de dépôt de demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle. Il vous manque aussi, comme aux propriétaires qui vous sollicitent, des explications claires sur les raisons qui permettraient de comprendre qu'une de vos communes aura été reconnue, et une commune voisine ne le serait pas.

Je tenais à vous redire mon attention et ma disponibilité pour vous aider dans toute la mesure de mes capacités de parlementaire. Je tenais aussi à vous informer des démarches que j'ai entreprises ces dernières semaines pour faire pression sur le gouvernement qui ne peut pas ignorer la situation. Le récent arrêté ministériel (évoqué dans le Maine Libre du 10 juin), listant 17 communes sarthoises reconnues en catastrophe naturelle après la sécheresse de 2020 est une bonne nouvelle, mais ne saurait suffire, car il ne règle en rien le sujet des années antérieures.

Le 3 juin dernier à l'occasion de la séance de questions d'actualité, j'ai interrogé le gouvernement sur ses intentions, alors que le Sénat a travaillé depuis 2019 sur le sujet et produit un rapport complet suivi d'une proposition de loi adoptée à l'unanimité en janvier 2020, restée sans suite faute de volonté politique.

*A l'attention de :*

**Mesdames et Messieurs les Maires  
des communes de la Sarthe**

La réponse est restée évasive, la ministre SCHIAPPA répondant en l'absence du ministre de l'Intérieur qui semble avoir pris le dossier en main, qu'une étude était attendue ( ! ) et que seraient bientôt assouplies les conditions de revenus imposées aux propriétaires pour pouvoir bénéficier de l'aide annoncée début janvier.

Actuellement en discussion au Sénat, le texte Climat ne comporte aucune disposition sur le sujet. Il me paraît pourtant que ce texte était le véhicule idéal pour faire passer une évolution législative rendue nécessaire par la gravité de la situation. En leur absence jusqu'à présent dans le texte après passage à l'Assemblée, j'ai déposé des amendements visant à :

- Préciser les modalités d'indemnisation des propriétaires ;
- Renforcer les droits des assurés ;
- Proposer de créer un crédit d'impôt pour la prévention des aléas climatiques qui permettrait aux particuliers de déduire de leur impôt sur le revenu des dépenses engagées pour réaliser des travaux éligibles à ce financement ;
- Assouplir les délais de dépôt de demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ;
- Créer une cellule de soutien aux maires, dans chaque département concerné.

Ces amendements sont d'ores et déjà cosignés par plus de 60 collègues sénateurs. Leur discussion devrait avoir lieu la semaine du 22, 23 ou 24 juin.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des avancées que nous aurons pu obtenir.

En attendant je reste disponible et me permets de vous inviter si vous êtes concerné.e et si ce n'est déjà fait, à vous fédérer autour de la récente et utile initiative de Xavier JAMOIS, maire de DOLLON, pour des échanges d'informations et une coordination de votre action.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Jean Pierre VOGEL**  
**Sénateur de la Sarthe**

